

La personne qui m heberge ma mis dehors

Par floart, le 22/10/2014 à 17:41

bonjour, je suis rentré avec ma copine dans le nouvel appartement au mois de juin la déclaration a été faite a la caf et mes changement d adresse ,c est elle qui a le bail et tous a son nom la elle me met a la porte ,a garde toute mes affaire plus mon chien elle me demande de tous récupéré sachant que j ai pas de moyen de relogement ni de véhicule.et que je suis a la rue et en hiver quel sont mes droits ou éventuellement mes démarche a faire

Par moisse, le 22/10/2014 à 18:26

Bonsoir,

Vos droits : néant

Vos démarches : chercher un logement de toute urgence. Ceci en considérant votre précision quant au titulaire du bail.